

RAPPEL IMPORTANT

Un autre pas vers l'autonomie

Lors de la réservation d'activité, nous tenons à rappeler à toute personne inscrite, que si vous devez annuler votre présence, vous êtes tenus de le faire 24 heures à l'avance (pas la journée de l'événement). Toutefois, s'il y a des frais reliés à l'activité et que nous n'avons aucune personne en attente afin de vous remplacer, le coût de l'activité et les frais reliés vous seront facturés. SVP appelez au 819-758-0767 et laissez votre message sur le répondeur si aucune réponse.

Merci de nous aider à planifier vos activités.

Réal Marcotte, président

